

## APPENDICE 7A: TACHES MET PROPOSEES POUR L'IIM/SG

<b>TASK</b>	
1)	S'assurer que la planification et la mise en œuvre de la météorologie aéronautique (MET) dans la région, est cohérente et compatible avec les développements réalisés dans le cadre du concept opérationnel d'ATM, le Plan mondial de navigation aérienne et les modules MET ASBU associés et la gestion globale de l'information (SWIM).
2)	Préparer un plan régional pour la transition à l'information OPMET en code numérique en coordination avec les organes contributifs pertinents d'APIRG.
3)	Développer les échanges sous régionaux des renseignements MET pour faciliter les opérations ATM: en encourageant les États à élaborer des accords sur l'échange de renseignements météorologiques qui offrent des avantages aux opérations ATM au niveau sous régional; en encourageant les États à rendre compte des développements des équipes de projet MET et ATM; et en développant des échanges sous régionaux des renseignements MET pour faciliter les opérations ATM sur les routes aériennes très fréquentées..
4)	Suivre l'évolution des systèmes CNS/ATM à l'égard des besoins météorologiques dans la région AFI et en coordination avec les équipes de projet ATM de la région AFI en organisant entre autres, des réunions de l'équipe de projet ATM/MET
5)	Surveiller l'introduction efficaces des échanges inter-régionaux d'OPMET en coordination avec les Equipes de projet CNS en organisant et en conduisant des ateliers sur l'encodage et l'échange de données OPMET en format numérique.
6)	Surveiller/contrôler l'échange des renseignements OPMET à travers le système AMBEX dans la région AFI ainsi que entre la région AFI et les régions ASIE/PACIFIQUE et EUROPE, encourager les États à échanger des données au format numérique en commençant par des échanges par accords bilatéraux et réviser de façon continue et fournir des amendements du manuel AMBEX dans les délais.
7)	Surveiller continuellement le système AMBEX et proposer des mises à jour et l'optimisation du système.
8)	Surveiller la mise en œuvre des procédures régionales pour l'émission des avis de cendres volcaniques et de cyclones tropicaux en coordonnant les exercices annuels sur les cendres volcaniques, en surveillant les moyens communications entre les observatoires volcanologiques et la communauté de l'aviation de la région AFI, en participant aux réunions des Equipes de projets ATM/MET et en conduisant des ateliers sur la mise en œuvre des programmes de l'IAVW et des cyclones tropicaux.
9)	Surveiller la mise en œuvre du SIGMET dans la région AFI en sensibilisant les Etats sur l'importance du SIGMET, en effectuant des tests annuels sur le SIGMET, en préparant un rapport de synthèse annuel sur les tests SIGMET y compris la formulation de recommandations pour l'amélioration, en plaçant le rapport sur les tests SIGMET sur le Web, en le distribuant à tous les Etats de la région AFI et en rendant compte des résultats de tests SIGMET à APIRG.
10)	Réviser et actualiser le Plan de mesures d'exception de cendres volcaniques (VACP) de la région AFI en coordination avec les Equipes de projet AIM, ATM, CNS et SAR, en mettant à jour régulièrement le VACP grâce à de nouvelles exigences de l'IAVWOPSG, en réalisant des exercices annuels du VACP ou (VAEX/AFI), et en présentant un rapport annuel sur le VAEX/AFI aux réunions de l'IIM/SG.
11)	Contrôler/surveiller la mise en œuvre dans la région AFI, des avertissements en région terminale, y compris les avertissements d'aérodrome et les avertissements et alertes de cisaillement du vent en sensibilisant les Etats sur l'importance de l'émission d'avertissements d'aérodrome et des alertes

12)	Surveiller le degré de mise en œuvre des VSAT pour la réception des produits du WAFS et des postes de travail SADIS FTP dans les États AFI pour s'assurer qu'ils répondent aux exigences de logiciel indiquées sur le site WAFSOPSG
13)	Réviser et actualiser les procédures des échanges interrégionaux des OPMET et assurer la disponibilité des données OPMET AFI requis pour la diffusion par satellite (SADIS) AFS;
14)	Surveiller la mise en œuvre dans la région AFI, du système de gestion de la qualité (QMS) pour les services MET et la formation, la qualification du personnel aéronautique et surveiller le système de recouvrement des coûts des services de météorologie aéronautique (MET) pour s'assurer que les documents pertinents de l'OACI et de l'OMM sont utilisés et les fournisseurs de services MET coopèrent avec les aéroports , les services de navigation aérienne et d'autres partenaires aéronautiques, y compris les usagers, lors de l'établissement d'un système de recouvrement des coûts.
15)	Établir et maintenir des listes détaillées, État par État des carences spécifiques des installations pour la mesure des paramètres atmosphériques tels que le vent de surface, la pression, la visibilité/portée visuelle de piste, la base des nuages, la température et le point de rosée considérés comme critiques pour la sécurité des vols.